

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Remerciements	4
Introduction	4
Base de données sur les mesures canadiennes de soutien aux entreprises liées à la COVID-19	6
Le soutien aux entreprises atteint un sommet au début de la pandémie	7
Les subventions salariales ont été la principale mesure de soutien	8
Les sociétés non financières reçoivent la majorité des fonds de soutien aux entreprises	10
La SSUC représente la plus grande part dans la répartition des fonds, le CUEC offre un soutien au plus grand nombre d'entreprises.....	11
Répartition des montants des programmes de soutien influencée par les grandes valeurs	11
La participation au programme varie considérablement selon l'industrie	12
Plus le nombre de participations à des programmes est élevé, moins le nombre d'entreprises participant aux programmes est grand	13
Les petites entreprises reçoivent la majeure partie du soutien	15
Le domaine des petites entreprises est le CUEC, tandis que les grandes entreprises reçoivent la plus grande part du soutien offert par la SSUC	17
Analyse de la répartition par quintile : les entreprises qui se situent dans la tranche supérieure de 20 % (sur la base du montant total des réclamations) reçoivent la majeure partie du soutien	18
Prochaines étapes.....	19

Une analyse des programmes canadiens de soutien aux entreprises en réponse à la pandémie mondiale de COVID-19

Remerciements

Ce travail n'aurait pas été possible sans les contributions précieuses et l'expertise des innombrables employés de Statistique Canada comprenant Amanda Sinclair, Andreas Trau, Brandon Murray, Brenda Bugge, Carolina Cabañas-Leòn, Danielle Lafontaine-Sorgo, Dave Krochmalnek, Dave Stiles, Dovile Séguin, Jason Fu, Jennifer Withington, Jonathan Aikens, Joycelyn Francisco, Mingyu Yu, Monique Deschambault, Nathalie Bisson, Peter Cordeiro, Pierre-Louis Venne, Robert Campbell, Simon Bourassa-Viau, Stephen West, Steven Miscione, Tasmin Pan, and Xiang Zhou. Nous remercions également les personnes qui nous ont fait part de leurs précieux commentaires et suggestions.

Introduction

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclaré officiellement une pandémie liée à l'émergence du coronavirus 2 du syndrome respiratoire aigu sévère (SARS-CoV-2) et à la progression résultante et accélérée de la COVID-19, la maladie concomitante, partout dans le monde¹. Cet événement a causé, et continue de causer, des perturbations importantes quant à la santé et au mode de vie des gens, à l'économie mondiale et au système financier.

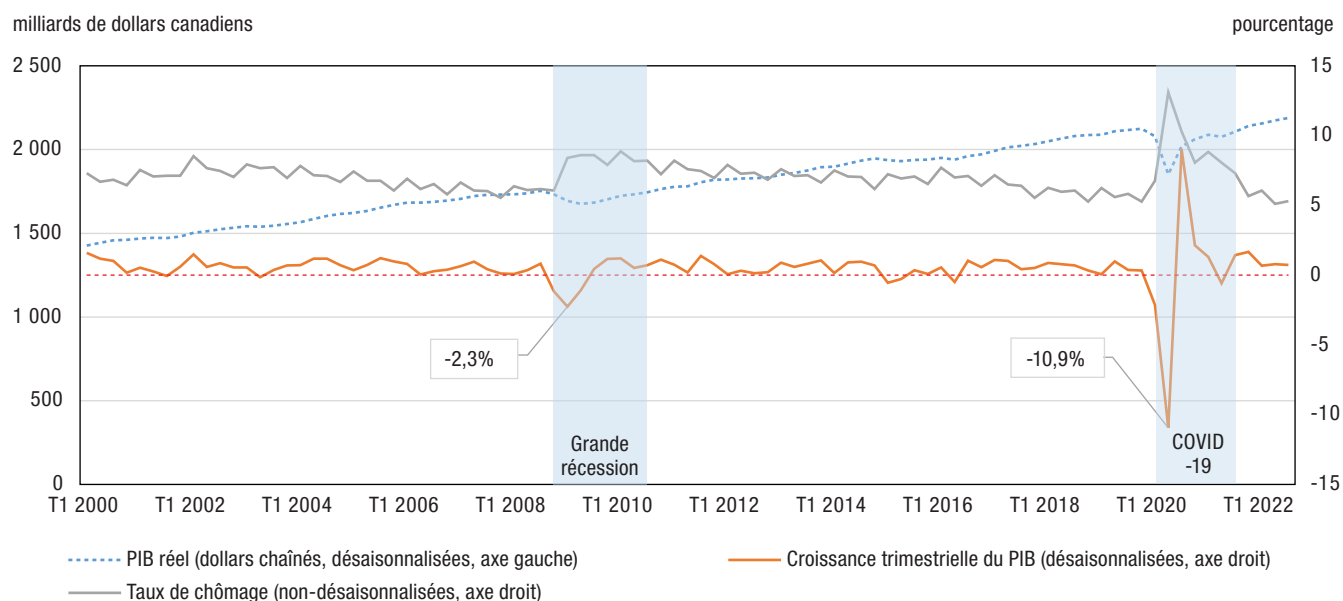
Comme d'autres pays, le Canada a été grandement touché par cette pandémie. Tous les ordres de gouvernement ont mis en œuvre une série de mesures de santé publique, dont des confinements et d'autres restrictions visant à ralentir la propagation de la COVID-19 et à atténuer la pression exercée sur le système de soins de santé. Ces mesures ont eu des répercussions importantes, mais prévisibles, sur l'économie, notamment une hausse marquée du chômage², une baisse considérable des revenus et de la production dans de nombreuses industries³, et une perturbation globale de l'activité économique (y compris des dépenses de consommation pour de nombreux biens et services). Comparativement à la grande récession et à la crise financière mondiale qui ont touché l'économie canadienne à la fin de 2008, la pandémie de COVID-19 a eu des répercussions plus importantes, semblables à celles d'une catastrophe naturelle. Pendant la crise financière globale, le produit intérieur brut (PIB) réel a diminué de 2,3 % dans le premier trimestre de 2009, tandis qu'en le deuxième trimestre de 2020, il a baissé de 10,9 % (graphique 1). La reprise économique à l'ère de la COVID-19 a également été beaucoup plus marquée. À la fin de 2021, le PIB réel avait retrouvé son niveau pré-pandémie grâce à l'assouplissement des restrictions et à la reprise de la demande des consommateurs. Les marchés du travail se sont largement redressés, le taux de participation étant presque revenu aux niveaux d'avant la pandémie (graphique 2). Toutefois, de nouveaux défis liés à l'expansion économique sont apparus sous la forme d'une inflation croissante et persistante, de perturbations de l'approvisionnement en produits de base en raison de conflits et d'une instabilité de la chaîne d'approvisionnement.

1. Timeline: [WHO's COVID-19 response](https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/interactive-timeline) (en anglais seulement) (<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/interactive-timeline>)

2. Statistique Canada. [Tableau 14-10-0287-01 Caractéristiques de la population active, données mensuelles désaisonnalisées et la tendance-cycle, 5 derniers mois](#)

3. Évaluation préliminaire de l'impact de la COVID-19 sur la santé financière des entreprises canadiennes (<https://www.banqueducanada.ca/2021/05/note-analytique-personnel-2021-8/>)

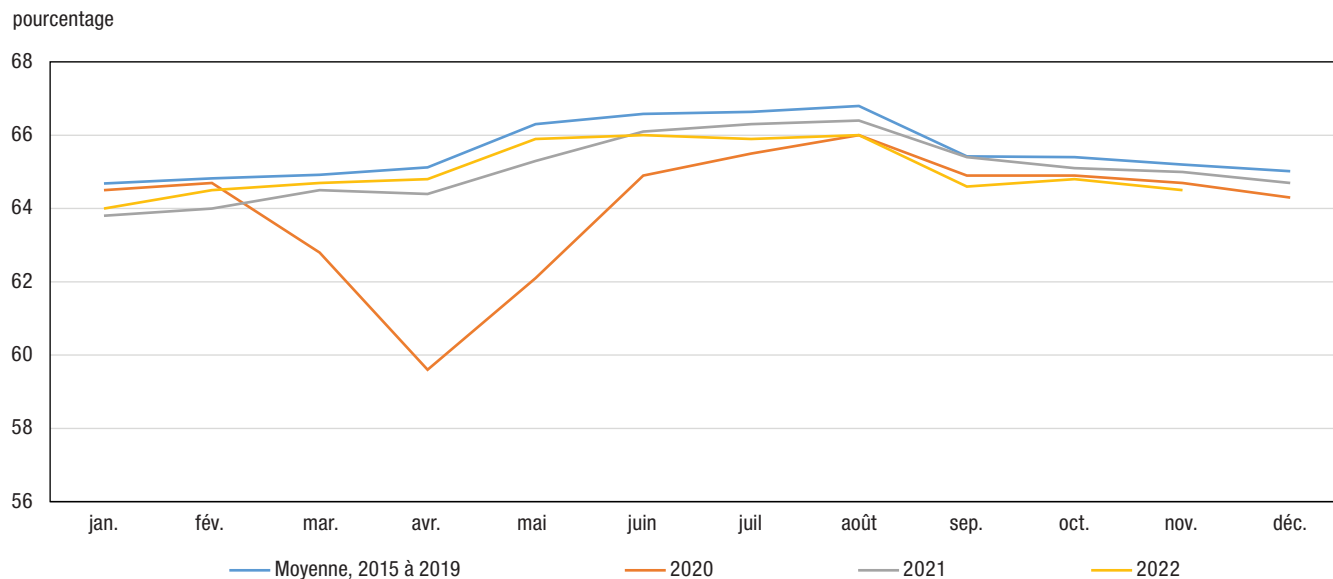
Graphique 1
PIB réel et chômage au Canada, 2000 à 2022



Note : Les zones ombrées représentent la Grande récession (du T4 2008 au T3 2010) et la pandémie de COVID-19 (du T1 2020 au T3 2021). Les deux périodes sont mesurées comme le premier trimestre de baisse du PIB réel jusqu'au trimestre inclus où le PIB réel a atteint les niveaux d'avant l'événement.

Source : Statistique Canada, tableaux 14-10-0077-01, 36-10-0104-01.

Graphique 2
Taux de participation au marché du travail de 2020 à 2022, non-désaisonnalisés



Source : Statistique Canada, tableau 14-10-0017-01.

En réponse à la pandémie de COVID-19, les gouvernements, y compris les banques centrales et d'autres agences du monde entier, ont mis en œuvre des politiques, tant fiscales que monétaires, et ont lancé des programmes de soutien visant à atténuer les difficultés économiques et financières causées par la pandémie et les mesures de santé connexes. Ces efforts étaient sans précédent, tant sur le plan de leur taille que de leur rapidité, et des fonds importants provenant des coffres des gouvernements ont été distribués dans les semaines suivant la déclaration de l'OMS. Au Canada, le gouvernement fédéral a annoncé de nombreuses mesures de soutien financier au cours de 2020, et de nouveaux programmes ont été lancés en 2021 pour succéder aux initiatives précédemment éliminées, tout comme des interventions plus ciblées à mesure que la situation a continué d'évoluer. Ces programmes

s'adressaient aussi bien aux ménages qu'aux entreprises; certains étaient directement financés et administrés par le gouvernement fédéral, alors que d'autres étaient financés par le gouvernement fédéral, mais administrés par des entreprises publiques fédérales⁴.

Base de données sur les mesures canadiennes de soutien aux entreprises liées à la COVID-19

Le présent document de présentation porte sur des programmes particuliers de soutien liés à la COVID-19 qui étaient offerts aux entreprises au Canada depuis 2020. Il a pour but de fournir un aperçu général, mais complet, de la participation globale aux programmes de soutien aux entreprises selon un éventail de caractéristiques. Pour ce faire, les données d'un éventail de programmes ont été organisées sur le plan de la structure et des classifications (c.-à-d. selon l'industrie, la taille de l'entreprise) et intégrées dans un ensemble de données uniforme appelé base de données sur les mesures canadiennes de soutien aux entreprises liées à la COVID-19 (MCSEC). Les résultats sont tirés d'une **version préliminaire** de la base de données sur les MCSEC_{EJ}, qui repose sur le concept d'entité juridique (c.-à-d. les entreprises et les partenariats constitués et non constitués en société) et qui permet de saisir les renseignements du point de vue du demandeur du programme. Par conséquent, la base de données sur les MCSEC_{EJ} représente un dossier administratif consolidé couvrant les demandeurs au même niveau que la déclaration de revenus de leur entreprise⁵. Pour les groupes de sociétés qui comprennent des entreprises plus grandes et complexes, chaque entité juridique est traitée comme sa propre entreprise. Aux fins du présent document, les termes « entreprise » et « entité juridique » seront utilisés de façon interchangeable. **Le processus utilisé pour allouer les montants du programme par industrie, secteur et taille d'entreprise ainsi que le millésime des données de source donnent lieu à des estimations qui ne correspondent pas nécessairement aux coûts officiels du programme.**

Le tableau 1 donne un aperçu des huit mesures visées par la base de données sur les MCSEC, ce qui représente la majeure partie des dépenses gouvernementales au titre du soutien aux entreprises lié à la COVID-19 et porte sur les principaux programmes annoncés par le gouvernement fédéral. Toutefois, cette liste n'est pas exhaustive, et les mesures adoptées par d'autres ordres de gouvernement ainsi que les plus petits programmes ne sont pas prises en compte. De plus, d'autres politiques pourraient encore être adoptées. Par conséquent, les données de la base de données sur les MCSEC mentionnées dans le présent document comprennent des renseignements mis à jour en date du 2 novembre 2022.

Tableau 1
Résumé des programmes de soutien aux entreprises qui se trouvent dans la base de données sur les mesures canadiennes de soutien aux entreprises liées à la COVID-19

Mesure liée à la COVID-19	Brève description
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	Une subvention pour les entreprises, les organismes de bienfaisance et les organismes à but non lucratif admissibles qui couvre les salaires, certains avantages imposables et les frais et commissions.
Programme d'embauche pour la relance économique du Canada (PEREC)	Une subvention pour les entreprises, les organismes de bienfaisance et les organismes à but non lucratif admissibles qui couvre les salaires, certains avantages imposables et les frais et commissions.
Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC)	Une subvention pour les entreprises, les organismes de bienfaisance et les organismes à but non lucratif admissibles couvrant 50 % des paiements de trois à six mois de loyer pour une propriété commerciale entre les mois d'avril et de septembre 2020.
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL)	Une subvention pour les entreprises, les organismes de bienfaisance et les organismes à but non lucratif admissibles couvrant des biens immeubles ou réels qui ne génèrent pas principalement de revenus locatifs.
Programme de relance pour le tourisme et l'accueil (PRTA)	Une combinaison de subventions pour les salaires et pour le loyer ciblant des secteurs précis de l'industrie du tourisme et de l'accueil qui ont continué de faire face à des difficultés en raison de la COVID-19.

4. Les entreprises publiques sont des entités qui sont contrôlées par l'État, mais qui sont exploitées selon les prix du marché.

5. De nombreux programmes de soutien aux entreprises étaient également offerts aux institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), comme les organismes de bienfaisance qui pouvaient également demander des subventions salariales et d'autres types de soutien. Bien que les entreprises représentent une grosse part de la participation globale aux mesures de soutien aux entreprises, les entités classées comme ISBLSM sont également incluses comme bénéficiaires.

Tableau 1
Résumé des programmes de soutien aux entreprises qui se trouvent dans la base de données sur les mesures canadiennes de soutien aux entreprises liées à la COVID-19

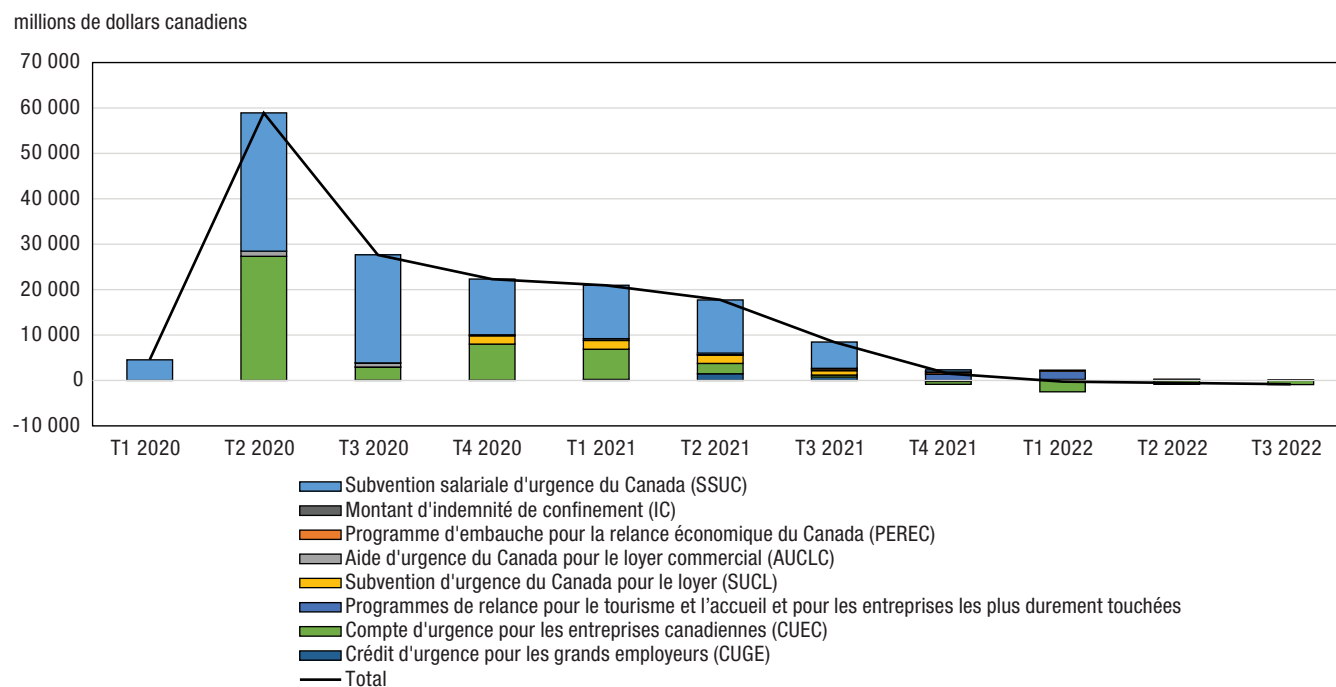
Mesure liée à la COVID-19	Brève description
Programme de relance pour les entreprises les plus durement touchées (PREPDT)	Une combinaison de subventions pour les salaires et le loyer ciblant les entreprises qui continuent de faire face à des défis importants, mais qui ne sont pas admissibles au PRTA.
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)	Un prêt sans intérêt pouvant atteindre 60 000 \$ pour les entreprises et les organismes à but non lucratif admissibles. Le remboursement du solde du prêt au plus tard le 31 décembre 2023 entraînera une annulation du prêt jusqu'à concurrence de 33 % (jusqu'à 20 000 \$).
Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE)	Un prêt à terme portant intérêt d'au moins 60 millions de dollars pour les grands employeurs. Les entreprises admissibles devaient avoir des activités importantes au Canada ou soutenir un nombre important de travailleurs au Canada.

Source : Statistique Canada, « Statistique Canada, Une analyse des programmes canadiens de soutien aux entreprises en réponse à la pandémie mondiale de COVID-19 », Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens (13-605-X), 2023.

Le soutien aux entreprises atteint un sommet au début de la pandémie

Moins d'un mois après la déclaration officielle de la pandémie, le gouvernement fédéral a annoncé un ensemble de mesures et il a commencé à les mettre en œuvre. Certaines étaient rétroactives pour aider à contrer les effets des premiers confinements généralisés. Les deux plus importants programmes étaient la SSUC et le CUEC, chacun représentant environ la moitié des fonds de soutien aux entreprises fournis au deuxième trimestre de 2020 (graphique 3).

Graphique 3
Programmes de soutien aux entreprises, par trimestre



Note : Les montants du CUEC et du CUGE reflètent la variation de l'encours des prêts. Ces estimations trimestrielles peuvent ne pas correspondre aux valeurs annuelles de la base de données sur les MCSEC en raison des différents millésimes de données et méthodes de répartition.

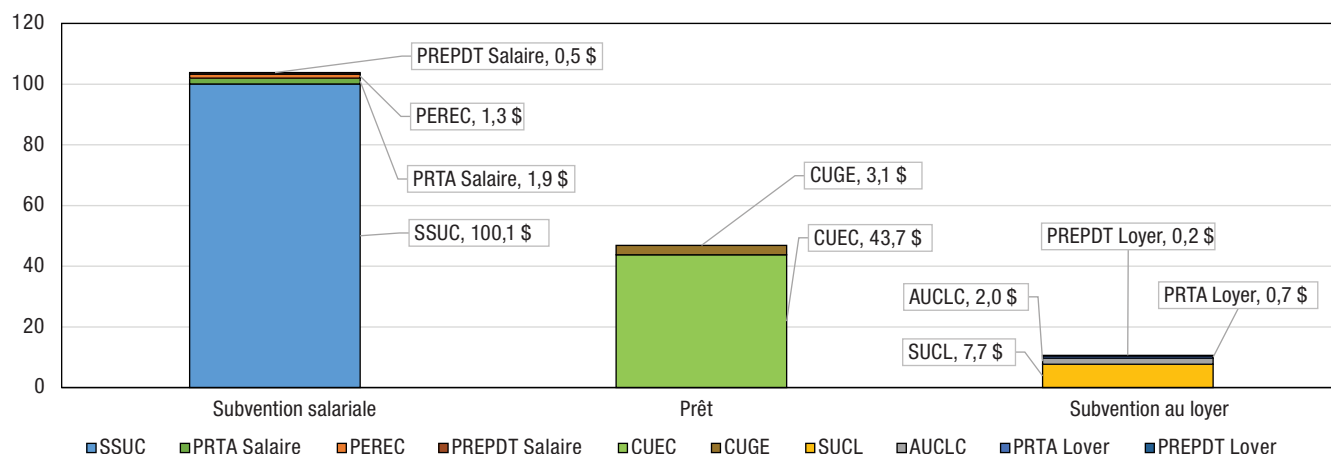
Source : Statistique Canada, tableau 36-10-0687-01.

Les subventions salariales ont été la principale mesure de soutien

Dans l'ensemble, de mars 2020 à juin 2022, les programmes de soutien des salaires et du loyer se sont chiffrés à environ 114 milliards de dollars⁶ ce qui représente 71 % du total des fonds fournis aux entreprises, tandis que les prêts représentaient les 29 % restants (47 milliards de dollars). Constituant la part la plus importante des mesures, les subventions salariales⁷ ont représenté 62 % des fonds versés. La SSUC était le principal contributeur et elle fournissait 96 % du total des subventions salariales (graphique 4). La SSUC était le principal programme de subventions salariales au cours de la première année de la pandémie en 2020, alors que la croissance du PIB avait diminué de 5,1 % par année et que le taux de chômage avait atteint près de 10 % pour l'année (graphique 5) ainsi qu'un sommet de 13,4 %⁸ au mois de mai. Au cours de cette période, de nombreuses entreprises ont réduit leur production et ont licencié des travailleurs. Dans ce contexte, les subventions salariales comme la SSUC ont aidé les entreprises fortement touchées par la pandémie à conserver leur main-d'œuvre jusqu'à ce que l'activité économique reprenne. Sans la SSUC, le taux de chômage aurait probablement été plus élevé, car ces subventions ont servi à atténuer les difficultés financières rencontrées par les entreprises et leurs employés.

Graphique 4
Programmes de soutien aux entreprises classés par type

milliards de dollars canadiens



Note : Les subventions salariales comprennent : la SSUC, le PEREC, et la partie salariale du PRTA et du PREPDT. Les prêts comprennent : le CUEC et le CUGE. Les subventions au loyer comprennent : la SUCL, l'AUCLC, et la partie loyer du PRTA et du PREPDT.

Dans les comptes macroéconomiques, les paiements de soutien versés aux institutions sans but lucratif au service des entreprises sont classés comme transferts courants, plutôt que comme subventions. Par souci de concision et parce qu'ils ne représentent qu'une faible part du soutien global, cette distinction n'est pas faite dans les données telles que présentées.

Source : Statistique Canada, « Statistique Canada, Une analyse des programmes canadiens de soutien aux entreprises en réponse à la pandémie mondiale de COVID-19 », Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens (13-605-X), 2023.

En 2021, grâce à l'augmentation du taux de vaccination et à la réouverture des entreprises, la situation économique générale s'est améliorée. Le nombre d'entreprises touchées et la mesure dans laquelle elles ont été touchées ont diminué. Alors que la tendance du taux de chômage était à la baisse, que les revenus des entreprises se redressaient et que la formule et les critères de qualification pour déterminer les subventions de la SSUC évoluaient⁹, le niveau des subventions salariales a diminué de plus de moitié de 2020 à 2021. En 2022, la situation de l'emploi dans l'ensemble du pays est revenue aux niveaux prépandémie. La SSUC et la SUCL, qui ont pris fin en octobre 2021, ont été remplacées par de nouveaux programmes, dont le PRTA et le PREPDT, offrant chacun un soutien pour les salaires et le loyer à des industries précises ou à des entreprises plus durement touchées. À l'aide de ces programmes et du PEREC, le nombre de demandeurs et d'entreprises admissibles à de telles subventions a diminué considérablement à la fin de 2021 et en 2022.

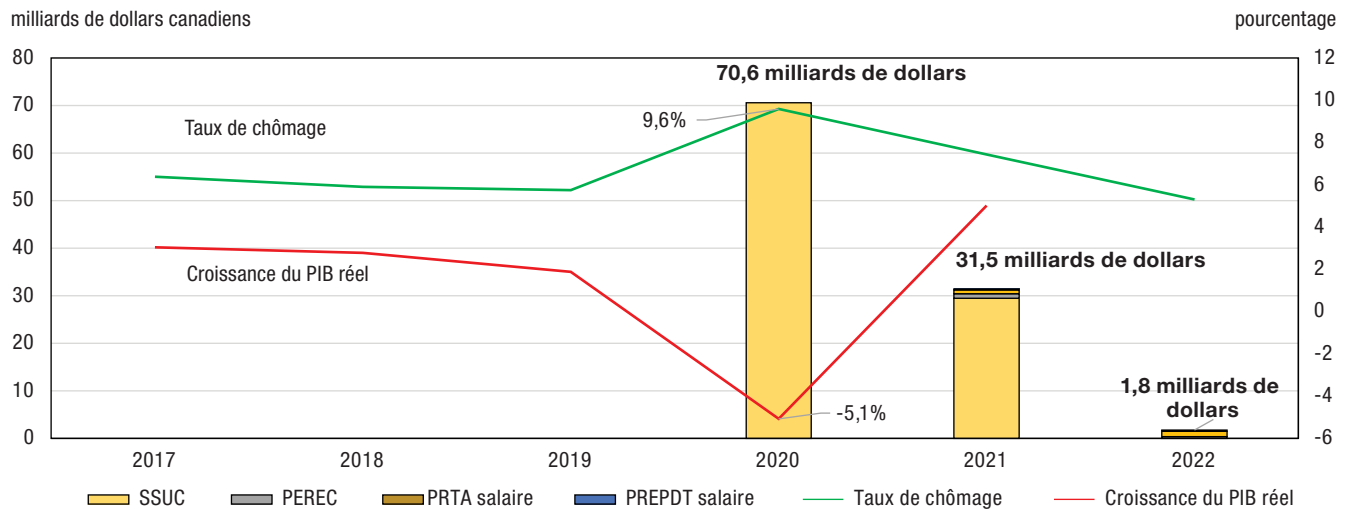
6. Inclut SSUC, PEREC, AUCLC, SUCL, PRTA et PREPDT. Exclut la Subvention salariale temporaire (SST).

7. Dans les comptes macroéconomiques, les paiements de soutien versés aux institutions sans but lucratif au service des entreprises et à d'autres secteurs non liés aux entreprises sont classés comme des transferts courants, plutôt que comme des subventions. Par souci de concision et parce qu'ils ne représentent qu'une faible part du soutien global, cette distinction n'est pas faite dans les données telles qu'elles sont présentées et les subventions comprennent à la fois les paiements aux entreprises et aux entités non commerciales.

8. Statistique Canada. [Tableau 14-10-0287-01 Caractéristiques de la population active, données mensuelles désaisonnalisées et la tendance-cycle, 5 derniers mois](#)

9. Les niveaux plus élevés des paiements de la SSUC au cours des deuxième et troisième trimestres de 2020 par rapport aux périodes ultérieures sont principalement attribuables aux changements dans la formule de détermination des montants de subvention. Voir la discussion aux sections 2.3 et 2.4 : [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales : Concepts, estimations et évaluations 2022 : partie 11 - Canada.ca](#)

Graphique 5
Évolution des subventions salariales pendant la pandémie

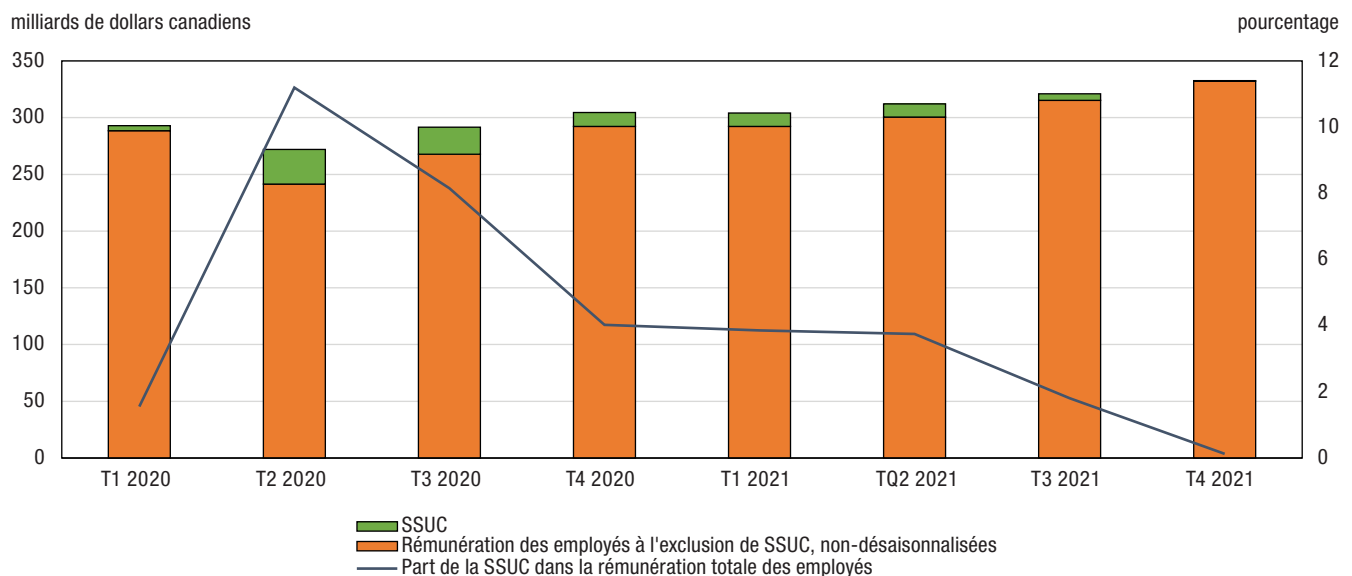


Note : Le taux de chômage annuel est calculé comme la moyenne des taux de chômage mensuels pour une année donnée. L'année de référence 2022 comprend tous les taux de chômage jusqu'en novembre.

Source : Statistique Canada, « Statistique Canada, Une analyse des programmes canadiens de soutien aux entreprises en réponse à la pandémie mondiale de COVID-19 », Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens (13-605-X), 2023; tableaux 14-10-0287-01 et 36-10-0104-01.

Les programmes de subventions salariales ont également profité aux ménages, qui sont les principaux bénéficiaires des salaires. Bien qu'un soutien direct important ait été fourni aux ménages sous forme de transferts gouvernementaux par l'entremise de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et d'autres programmes de soutien aux ménages, les subventions salariales ont également stimulé les revenus des ménages. Les subventions salariales liées à la SSUC ont représenté plus de 11 % de la rémunération des employés versée aux ménages au cours du deuxième trimestre de 2020. Ainsi, la SSUC a allégé le fardeau des employeurs et des employés. En général, les employés ont probablement bénéficié du soutien aux entreprises, car ces programmes ont permis de veiller à ce que les entreprises soient en mesure de maintenir les niveaux de dotation en personnel, de poursuivre leurs activités (même si ce n'était qu'en partie seulement), de faire face à des difficultés financières temporaires et de reprendre plus facilement leurs activités une fois que la situation s'était améliorée.

Graphique 6
SSUC et rémunération des salariés



Source : Statistique Canada, tableaux 36-10-0687-01 et 36-10-0103-01.

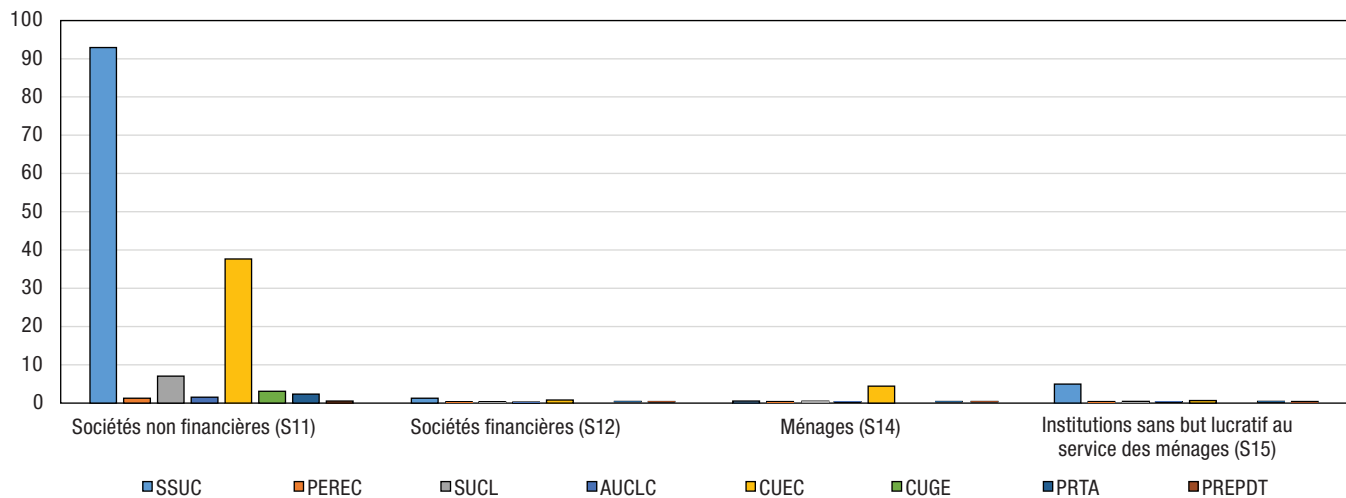
Les sociétés non financières reçoivent la majorité des fonds de soutien aux entreprises

Au sein des comptes macroéconomiques, l'économie nationale se divise en secteurs institutionnels selon leurs différents rôles et leurs comportements économiques. En général, ces secteurs comprennent les ménages, les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), les sociétés financières et non financières, et le gouvernement. Pendant la pandémie, les flux de soutien aux entreprises les plus importants ont été dirigés vers les industries concentrées dans le secteur des sociétés non financières, qui représentaient 91 % (146 milliards de dollars) de l'ensemble des fonds reçus. Cela s'explique probablement par une proportion plus élevée d'entreprises non financières qui ont atteint les seuils de baisse de revenus, ainsi que par le nombre élevé d'entreprises qui produisent des biens et des services non financiers au Canada par rapport à d'autres secteurs. Dans le secteur des sociétés financières, un montant de soutien beaucoup plus faible a été reçu (2,5 milliards de dollars), car ce secteur s'est mieux tiré d'affaire en 2020 et 2021 et qu'il n'avait pas la même admissibilité à de nombreux programmes de soutien¹⁰.

Les entreprises non constituées en société, qui sont classées dans le secteur des ménages, ont reçu le deuxième montant de fonds en importance (5,5 milliards de dollars)¹¹. L'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse, ainsi que la construction, le transport et l'entreposage, et les autres services (sauf les administrations publiques) étaient les principales industries bénéficiaires dans le secteur des ménages, représentant ensemble près de la moitié de ce que les ménages ont reçu globalement. L'agriculture et la construction sont deux industries dignes de mention où les entreprises non constituées en société mènent des activités importantes. De plus, les entreprises non constituées en société ont tendance à représenter un pourcentage plus élevé de petites entreprises, ce qui explique la popularité des programmes comme le CUEC, alors que de nombreuses entreprises non constituées en société peuvent ne pas être des employeurs importants, ce qui entraîne une plus faible participation aux programmes de subventions salariales.

Graphique 7
Montants du programme par secteur économique

milliards de dollars canadiens



Note : Les montants de soutien aux prêts reflètent les montants bruts totaux décaissés. Secteur public non représenté.

Source : Statistique Canada, « Statistique Canada, Une analyse des programmes canadiens de soutien aux entreprises en réponse à la pandémie mondiale de COVID-19 », Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens (13-605-X), 2023.

10. Entre 2019 et 2020, l'excédent brut d'exploitation des sociétés non financières a légèrement diminué tandis que celui des sociétés financières a augmenté. Statistique Canada, « Comptes courants et compte de capital – Sociétés », tableau 36-10-0116-01

11. Dans les comptes macroéconomiques, les entreprises non constituées en société sont incluses dans le secteur des ménages étant donné la difficulté de bien délimiter leurs renseignements financiers de ceux des propriétaires de ménage. Une forme courante d'entreprise non constituée en société est une entreprise individuelle.

La SSUC représente la plus grande part dans la répartition des fonds, le CUEC offre un soutien au plus grand nombre d'entreprises

Selon les diverses politiques et exigences d'admissibilité propres à chaque programme (c.-à-d. la taille de l'entreprise, le secteur d'activité, la baisse des revenus enregistrée), une entreprise pourrait recevoir divers montants d'un ou de plusieurs programmes. Le tableau suivant présente les statistiques sommaires sur la répartition pour chaque programme :

Tableau 2
Statistiques sommaires sur les mesures canadiennes de soutien aux entreprises liées à la COVID-19

	Nombre d'entreprises	Montant reçu		Moyenne du montant reçu	Médiane du montant reçu	Écart-type pour le montant reçu	Asymétrie pour le montant reçu
		milliers de dollars	pourcentage	milliers de dollars			
	compte	milliers de dollars	pourcentage	milliers de dollars		mesure de la symétrie	
Total all programs	1 056 946	161 202 489,4	100,0	153,0	60,0	2 872,3	578
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	446 936	100 063 724,6	62,1	223,9	50,2	2 532,8	214
Programme d'embauche pour la relance économique du Canada (PEREC)	58 064	1 336 948,7	0,8	23,0	5,8	145,5	72
Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC)	44 376	2 034 216,2	1,3	45,8	15,3	297,6	70
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL)	223 438	7 690 835,9	4,8	34,4	14,1	106,4	46
Programme de relance pour le tourisme et l'accueil (PRTA) loyer	29 764	684 521,9	0,4	23,0	10,5	58,2	18
Programme de relance pour le tourisme et l'accueil (PRTA) salaire	29 303	1 918 125,7	1,2	65,5	21,4	369,4	34
Programme de relance pour les entreprises les plus durement touchées (PREPDT) loyer	20 480	160 266,7	0,1	7,8	3,9	20,3	19
Programme de relance pour les entreprises les plus durement touchées (PREPDT) salaire	10 611	481 359,6	0,3	45,4	12,4	316,5	47
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)	892 811	43 729 680,0 [†]	27,1	49,0	40,0	10,1	0,33
Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE)	7	3 102 810,0	1,9	443 258,6	259 470,0	420 165,5	1,7

† La valeur du CUEC reflétée ci-dessus est une estimation préliminaire et diffère de l'estimation officielle en raison des méthodes utilisées pour intégrer cette information dans la base de données des MCSEC. Le total officiel est disponible au [Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes](#).

Note : La SSUC exclut les montants liés à la subvention salariale temporaire (SST).

Source : Statistique Canada, « Statistique Canada, Une analyse des programmes canadiens de soutien aux entreprises en réponse à la pandémie mondiale de COVID-19 », Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens (13-605-X), 2023.

De mars 2020, lorsque la pandémie a été officiellement déclarée par l'OMS, à juin 2022, un soutien financier total de 161 milliards de dollars a été accordé à plus d'un million d'entreprises partout au Canada. En tant que principaux programmes, la SSUC et le CUEC ont représenté ensemble environ 90 % du soutien total aux entreprises (tableau 2). La SSUC, le programme en vigueur le plus longtemps, soit de mars 2020 à octobre 2021, a enregistré le plus grand montant déboursé, soit plus de 100 milliards de dollars. Cela représentait 62 % du montant total des fonds reçus dans le cadre des huit programmes. En ce qui concerne le nombre de bénéficiaires, le programme du CUEC était supérieur à tous les autres programmes, comptant près de 900 000 bénéficiaires; toutefois, la plus petite taille des prêts accordés dans le cadre du CUEC (c.-à-d. ciblant les petites entreprises, qui sont plus nombreuses), l'absence de critères de qualification basés sur la baisse des revenus et l'aspect pardon du programme selon lequel les candidats pouvaient conserver une partie des fonds empruntés, ont peut-être contribué à une plus grande participation des petites entreprises. La SSUC et le PEREC, ainsi que l'AUCLC et la SUCL, étaient des mesures ciblées axées sur le soutien relatif aux salaires ou au loyer, tandis que le CUEC offrait une couverture plus grande en tant que programme de prêts d'urgence fournissant des fonds pour couvrir diverses dépenses d'exploitation, y compris les salaires, les dépenses salariales et les dépenses liées au loyer, ainsi que d'autres dépenses ne pouvant être reportées.

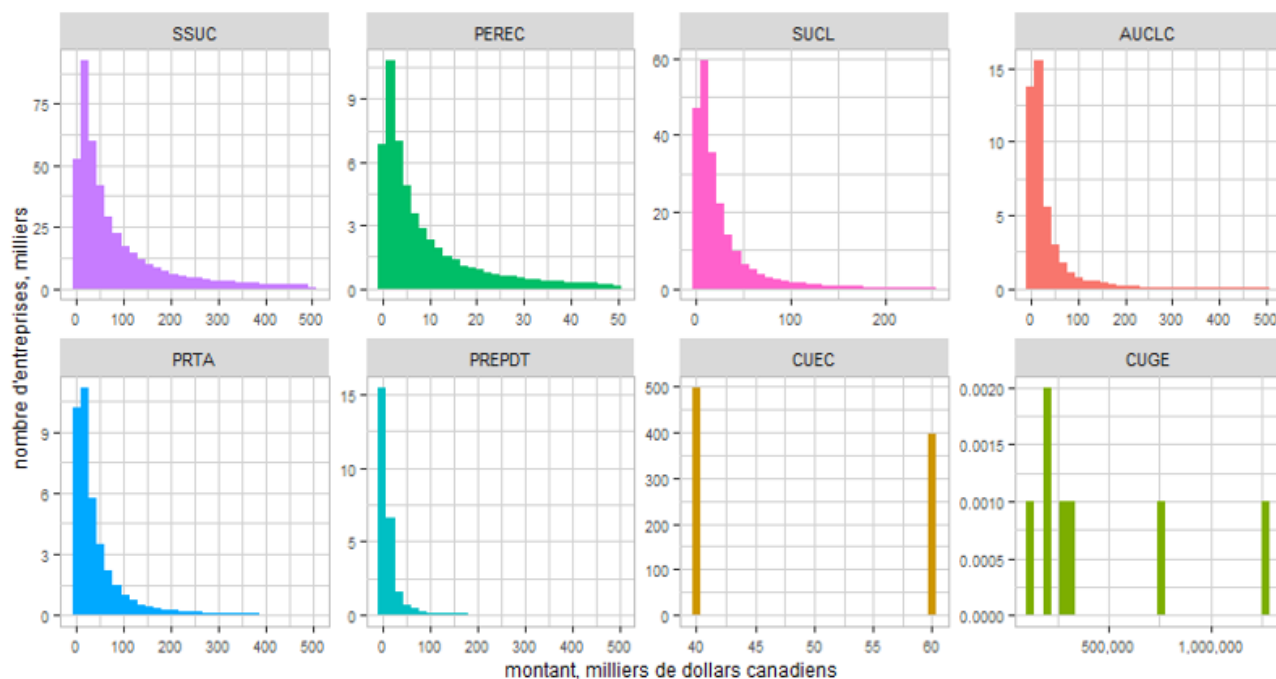
Répartition des montants des programmes de soutien influencée par les grandes valeurs

En moyenne, les entreprises qui participaient au programme du CUGE ont reçu le montant le plus élevé des huit programmes de soutien. Selon la conception du programme, des prêts de 60 millions de dollars et plus étaient

offerts en fonction des besoins de trésorerie du demandeur pour les 12 mois subséquents. Après le CUGE, le programme de la SSUC affichait le montant moyen déboursé le plus élevé.

À l'exception du CUEC et du CUGE (c.-à-d. les programmes de prêts), tous les autres programmes (c.-à-d. les subventions et les transferts) présentaient une forte asymétrie positive et une moyenne supérieure à la valeur médiane du montant reçu. Cela représente une répartition asymétrique à droite (image 1). En raison de son asymétrie de plus de 200, la SSUC avait une queue beaucoup plus longue, car des valeurs extrêmes influençaient toute la répartition. Parallèlement, les recettes provenant de la SSUC ont produit l'écart type le plus élevé, car les valeurs ont été réparties sur une plus grande fourchette. Dans ce cas, la médiane est une statistique plus fiable que la moyenne, car elle représente une meilleure mesure de la répartition centrale. Dans l'ensemble, étant donné que la SSUC était ouverte à de nombreuses entreprises, elle a reflété plus étroitement la variabilité générale observée dans la répartition de la taille des entreprises. De plus, la SSUC a subi des changements au niveau de l'admissibilité et des calculs des subventions, ce qui peut également avoir contribué à cette asymétrie accrue. Le CUEC, conçu pour consentir des prêts de 40 000 \$ ou de 60 000 \$ à chaque entreprise, avait une répartition bimodale symétrique, tandis que le CUGE, qui ne comptait que quelques participants, avait une répartition multimodale symétrique.

Image 1
Répartition des montants reçus pour la SSUC, le PEREC, la SUCL, l'AUCLC, le PREPDT et le PRTA (subventions) et le CUEC et le CUGE (prêts)



Note : Pour que les répartitions soient faciles à visualiser, une limite supérieure a été appliquée pour supprimer les valeurs extrêmes (p. ex. pour la SSUC, ce seuil est de 500 000 \$, comparativement à 50 000 \$ pour le PEREC).

Source : Statistique Canada, « Statistique Canada, Une analyse des programmes canadiens de soutien aux entreprises en réponse à la pandémie mondiale de COVID-19 », Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens (13-605-X), 2023.

La participation au programme varie considérablement selon l'industrie

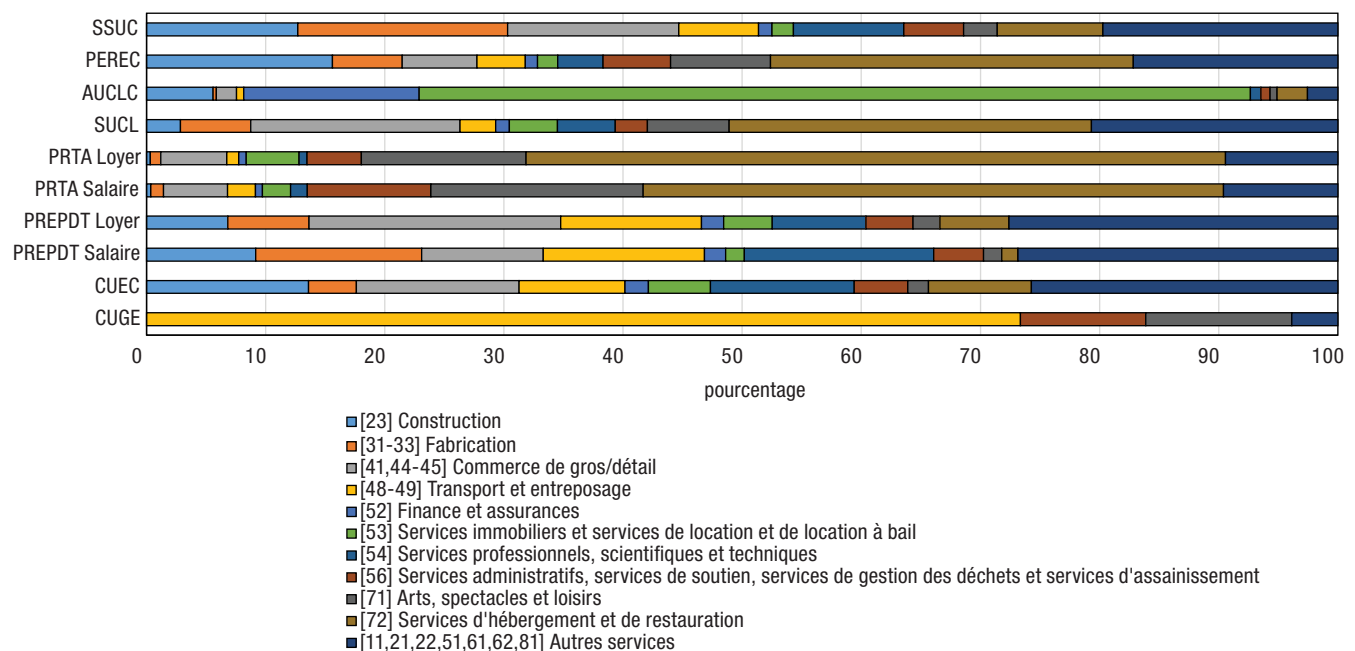
La répartition des montants reçus selon l'industrie¹² peut fournir un portrait clair de l'importance de chaque programme selon l'activité économique (graphique 8). Entre la SSUC, le PEREC, la SUCL, le CUEC et le PREPDT (à la fois pour les salaires et le loyer), les répartitions sont relativement uniformes, puisque la majeure partie de ces programmes étaient ouverts à toutes les industries. En revanche, le PRTA (à la fois pour les salaires et le loyer), comme son nom l'indique, a été conçu pour aider les entreprises touchées des secteurs du tourisme, de l'accueil, des arts, des spectacles et des loisirs. Par conséquent, les services d'hébergement et de restauration, ainsi que

12. Les industries sont réparties selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Des renseignements supplémentaires sont disponibles à cette adresse : <https://www.statcan.gc.ca/fr/sujets/norme/scian/2022/v1/index>

les arts, les spectacles et les loisirs, représentent ensemble près de 70 % du montant total des demandes de subventions du PRTA. Ces données sont comparables à celles de l'industrie des services administratifs, des services de soutien, des services de gestion des déchets et des services d'assainissement, qui constitue la troisième en importance après les deux industries mentionnées précédemment. Cette industrie représente 9 % des demandes de subventions du PRTA pour les salaires et le loyer.

Le programme de l'AUCLC visait les propriétaires afin de permettre aux locataires de payer un loyer moins élevé. Ainsi, les propriétaires peuvent être considérés comme les bénéficiaires directs, la plupart des fonds étant versés aux industries des services immobiliers et des services de location et de location à bail. Les fonds de l'AUCLC versés à l'extérieur de ce groupe ont été alloués à des entreprises provenant d'autres industries qui pouvaient avoir des activités secondaires comprenant la location de biens immobiliers commerciaux. Comparativement aux autres programmes, le CUGE n'a ciblé que sept grandes entreprises dominées par l'industrie du transport et de l'entreposage.

Graphique 8
Répartition du montant du programme par industrie, proportion basée sur les montants reçus



Note : Exclut les entreprises pour lesquelles aucune classification industrielle n'était disponible et l'administration publique.

Source : Statistique Canada, « Statistique Canada, Une analyse des programmes canadiens de soutien aux entreprises en réponse à la pandémie mondiale de COVID-19 », Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens (13-605-X), 2023.

Plus le nombre de participations à des programmes est élevé, moins le nombre d'entreprises participant aux programmes est grand

La plupart des programmes ont été mis en œuvre au début de la pandémie et ont pris fin en 2020 ou en 2021, comme la SSUC, la SUCL, l'AUCLC et le CUEC, alors que le PEREC, le PRTA et le PREPDT ont commencé entre le milieu et la fin de 2021. Par conséquent, même si une entreprise pouvait présenter une demande pour un ou plusieurs programmes, elle ne pouvait pas nécessairement participer à plusieurs programmes simultanément, car ils pouvaient être en vigueur au cours de différentes périodes. Plusieurs programmes plus récents ont succédé à des mesures de soutien antérieures et ont donc assuré une certaine continuité. Par exemple, si une entreprise a présenté une demande de SSUC, elle était probablement admissible au PEREC, en supposant que la situation de l'entreprise soit demeurée difficile selon les critères d'admissibilité du nouveau programme; le PEREC et la SSUC avaient en commun des exigences semblables en ce qui concerne les demandeurs potentiels. De la même façon, si une entreprise avait fait une demande de SSUC ou de SUCL, elle pouvait également être admissible au PRTA ou au PREPDT, dans la mesure où elle satisfaisait aux conditions de chaque programme.

Tableau 3
Nombre d'entreprises selon le compte de la participation aux programmes

Nombre de programmes	Nombre d'entreprises	Pourcentage
1	613 191	58,0
2	277 242	26,2
3	116 977	11,1
4	36 094	3,4
5	12 637	1,0
6	Moins de 900	< 0,1
7	Moins de 10	< 0,01
Total	1 056 946	100

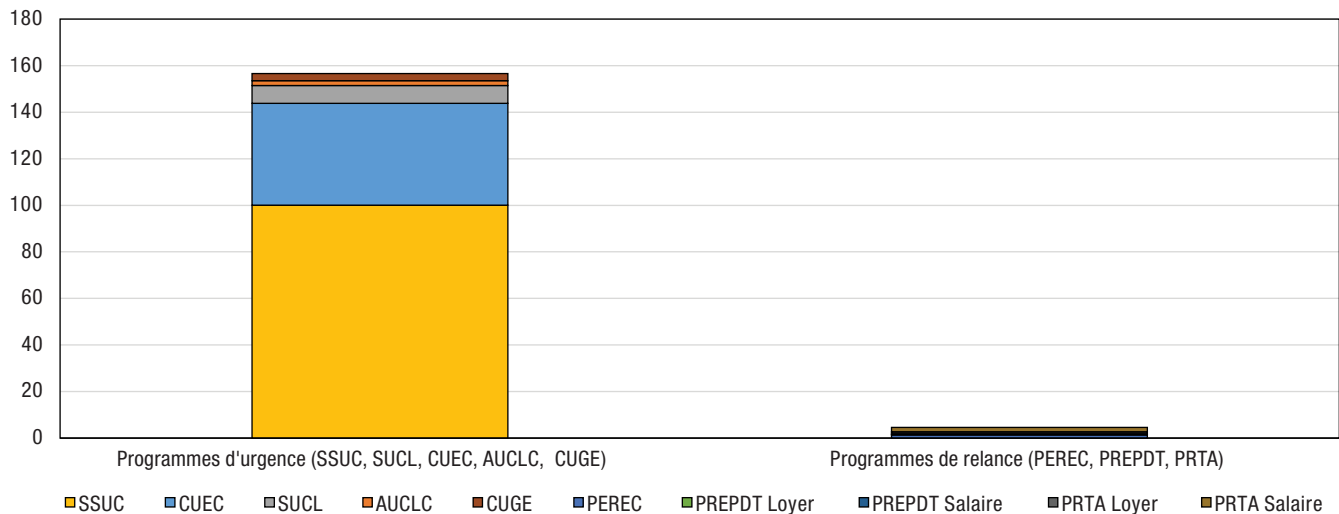
Note : Exclut le programme du CUGE.

Source : Statistique Canada, « Statistique Canada. Une analyse des programmes canadiens de soutien aux entreprises en réponse à la pandémie mondiale de COVID-19 », Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens (13-605-X), 2023.

Sur une période de plus de deux ans, environ 600 000 entreprises, représentant près de 60 % de tous les participants des sept mesures de soutien, ont participé à un seul programme (tableau 3). Plus le nombre de participations à des programmes était élevé, moins le nombre d'entreprises participant aux programmes était grand; moins de 10 entreprises ont participé aux sept programmes. Cette tendance s'explique de deux manières. Premièrement, une entreprise qui est admissible à un programme peut ne pas satisfaire aux exigences d'un autre. Par conséquent, à mesure que le nombre de participants au programme augmente, le bassin global d'entreprises admissibles diminue.

Graphique 9
Phases du programme, programmes d'urgence et de relance

milliards de dollars canadiens

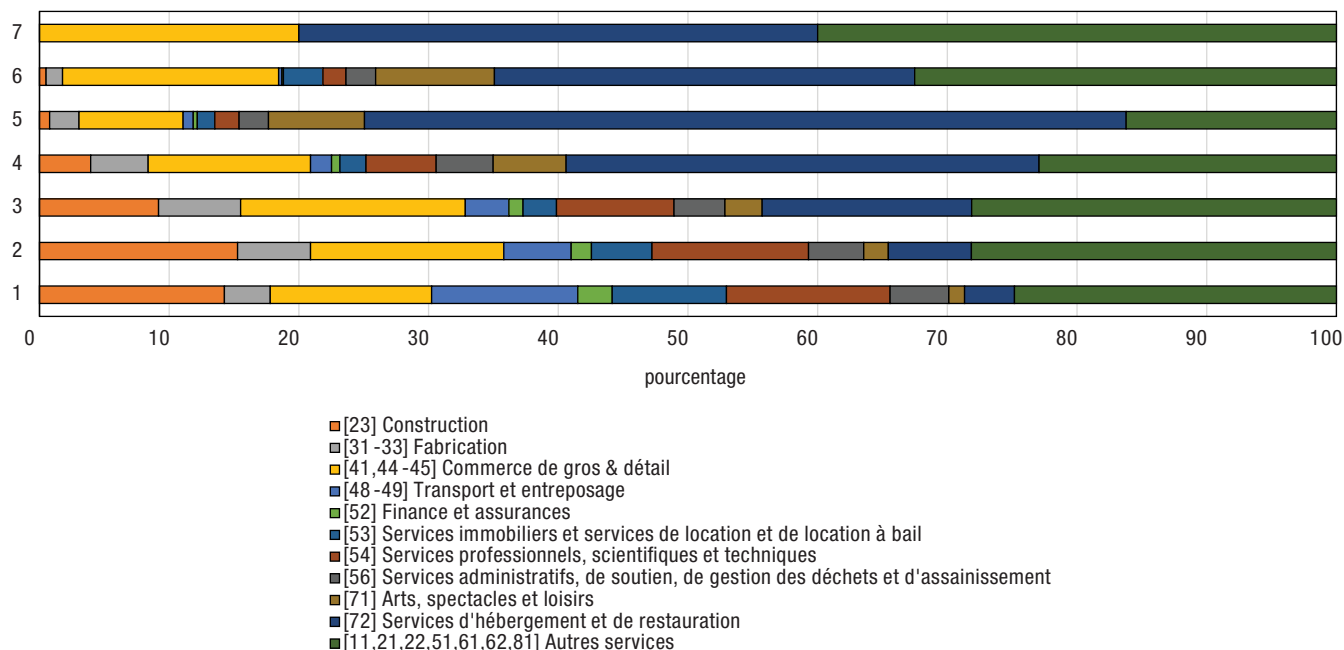


Source : Statistique Canada, « Statistique Canada. Une analyse des programmes canadiens de soutien aux entreprises en réponse à la pandémie mondiale de COVID-19 », Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens (13-605-X), 2023.

Deuxièmement, des programmes de relance comme le PEREC, le PRTA et le PREPDT ont été mis en œuvre beaucoup plus tard au cours de la pandémie, à un moment où la situation économique générale s'était améliorée et où les premiers programmes d'urgence avaient pris fin. Ensemble, ces trois programmes représentaient une partie relativement faible du montant total du soutien (graphique 9) et comptaient beaucoup moins de bénéficiaires que les programmes antérieurs. Les entreprises qui ont participé à cinq programmes ou plus devraient avoir participé à l'un de ces trois programmes.

Graphique 10
Participation globale au programme, comptage par industrie (proportion basée sur le nombre)

compte de programme



Note : Exclut les entreprises pour lesquelles aucune classification industrielle n'était disponible et l'administration publique.

Source : Statistique Canada, « Statistique Canada, Une analyse des programmes canadiens de soutien aux entreprises en réponse à la pandémie mondiale de COVID-19 », Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens (13-605-X), 2023.

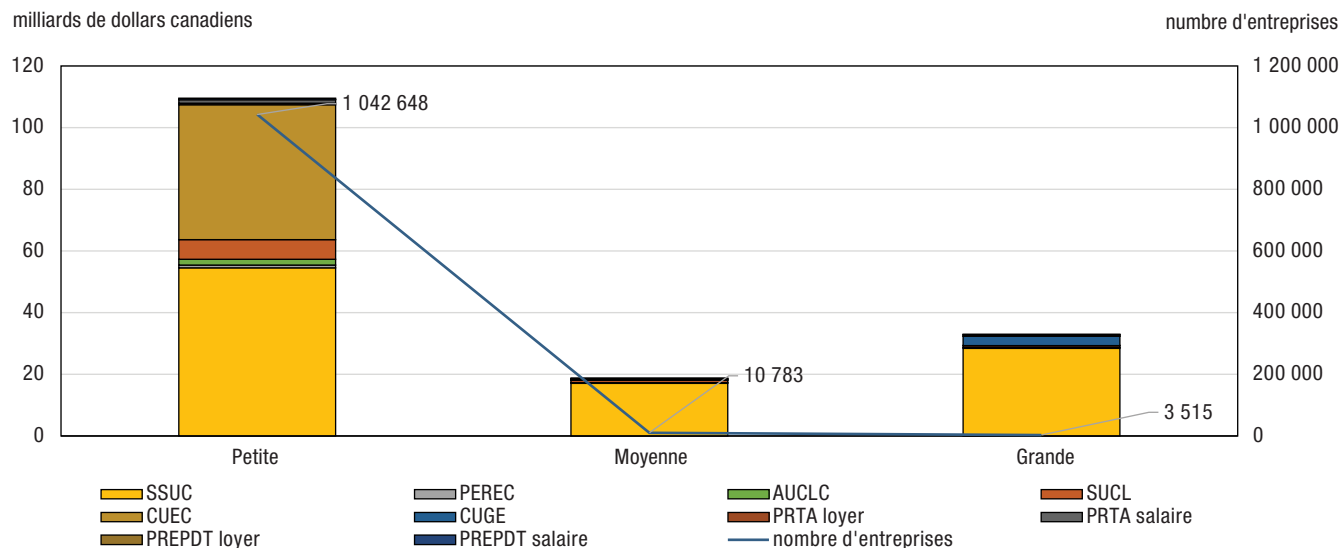
Les entreprises de l'industrie des services d'hébergement et de restauration ont eu tendance à participer à un plus grand nombre de programmes comparativement aux autres industries (graphique 10), alors qu'elles représentaient environ 7,3 % du nombre total de bénéficiaires. La part de cette industrie a augmenté à mesure que le nombre de participations aux programmes passait à cinq programmes.

Les petites entreprises reçoivent la majeure partie du soutien

Les entreprises peuvent être classées selon leur taille, en fonction du nombre d'employés, c'est-à-dire les petites entreprises (0 à 99 employés), les moyennes entreprises (100 à 499 employés) et les grandes entreprises (plus de 500 employés)¹³. Dans l'ensemble, les petites entreprises bénéficiaires représentaient environ 98,6 % du total des participants, tandis que seulement 0,3 % étaient de grandes entreprises (graphique 11). Toutefois, la situation est différente lorsqu'on tient compte du montant des fonds reçus : 68 % des fonds ont été versés aux petites entreprises, comparativement à 20 % pour les grandes entreprises. En moyenne, les grandes entreprises ont reçu plus de soutien par entreprise. Cela est attribuable au fait que la SSUC a représenté la grande part du soutien et que les demandeurs de la SSUC ont fourni les salaires et le nombre d'employés admissibles sur lequel les montants des demandes sont fondés. Ainsi, les grandes entreprises ou celles qui avaient plus d'employés pouvaient présenter des demandes de SSUC plus importantes.

13. Le nombre d'employés est basé sur les informations des déclarations T4 annuelles de 2020. Ils représentent le nombre total d'employés travaillant pour une entreprise particulière au cours de l'année civile. Les dénombrements de 2020 ont été liés aux entreprises de 2021 pour assurer la cohérence des classifications de taille d'entreprise.

Graphique 11 Montant de soutien par taille d'entreprise

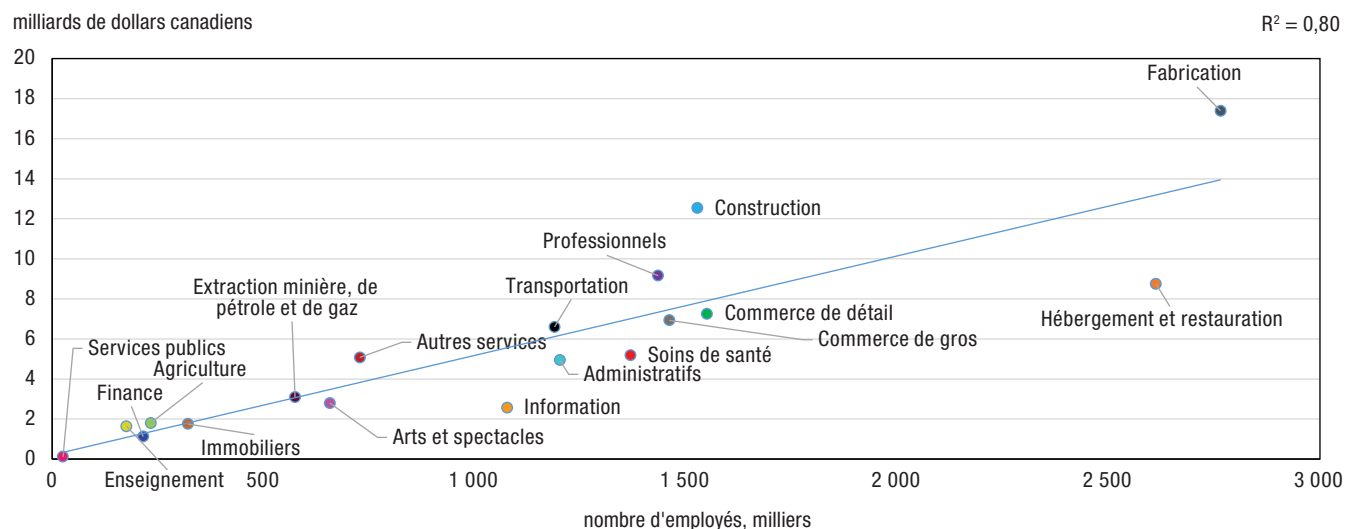


Note : Les entreprises sans employés sont classées dans les petites entreprises.

Source : Statistique Canada, « Statistique Canada, Une analyse des programmes canadiens de soutien aux entreprises en réponse à la pandémie mondiale de COVID-19 », Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens (13-605-X), 2023.)

Au niveau de l'industrie, il y a une corrélation positive importante entre le nombre d'employés au sein d'une industrie et le soutien reçu dans le cadre de la SSUC (graphique 12). Parmi les candidats à la SSUC, l'industrie de la fabrication représentait la plus grande part d'employés par rapport aux autres industries. Par conséquent, elle a reçu le plus de soutien dans le cadre de la SSUC (graphique 13). De plus, un autre facteur contribuant à la différence dans les montants reçus est l'écart entre les salaires des employés selon l'industrie. Par exemple, en 2020 et en 2021, les taux de salaire horaire moyens étaient de 26,91 \$ et de 27,67 \$ dans l'industrie de la fabrication, comparativement à 16,86 \$ et à 17,18 \$ dans celle des services d'hébergement et de restauration¹⁴. Cela permet d'expliquer l'écart important entre le montant reçu par les deux industries, même s'il y a un nombre semblable d'employés dans chaque industrie et compte tenu de la subvention maximale autorisée par employé.

Graphique 12 Corrélation entre le montant de la SSUC et le nombre d'employés au niveau de l'industrie



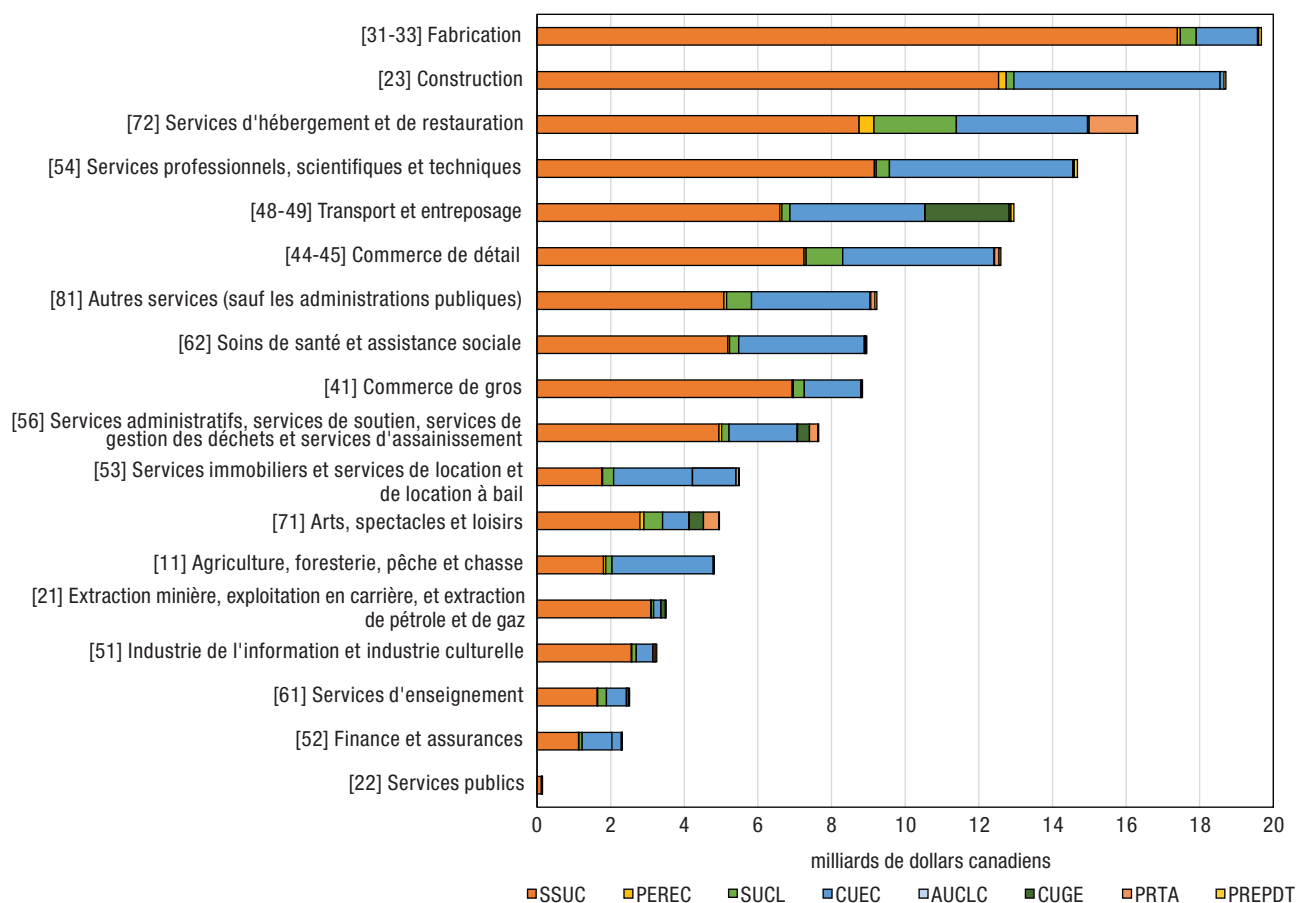
Note : Exclut les entreprises pour lesquelles aucune classification industrielle n'était disponible et l'administration publique.

Le R au carré (R^2) représente une mesure de la variance des recettes de la SSUC expliquée par le nombre d'employés au sein des entreprises qui demandent la SSUC par secteur. Il varie de 0 à 1, une valeur plus élevée représentant une relation plus étroite entre les deux variables.

Source : Statistique Canada, « Statistique Canada, Une analyse des programmes canadiens de soutien aux entreprises en réponse à la pandémie mondiale de COVID-19 », Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens (13-605-X), 2023.

14. Rémunération horaire moyenne des salariés rémunérés à l'heure, selon l'industrie, données annuelles (statcan.gc.ca) (<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410020601>)

Graphique 13
Répartition de l'industrie par programme des montants reçus



Note : Exclut les entreprises pour lesquelles aucune classification industrielle n'était disponible et l'administration publique.

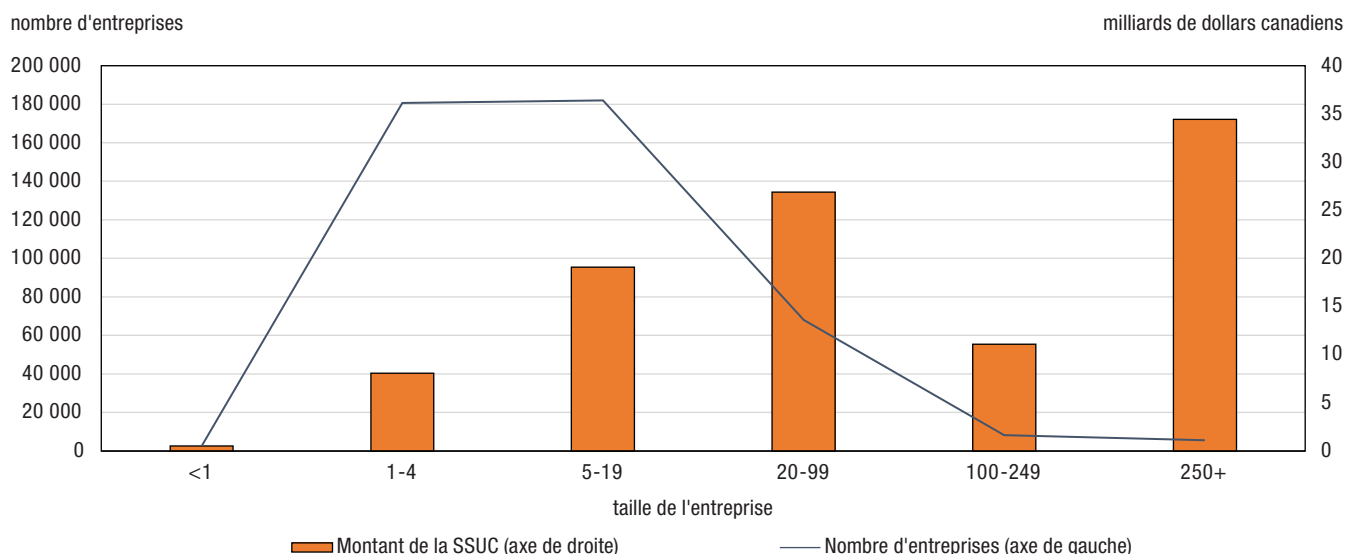
Source : Statistique Canada, « Statistique Canada, Une analyse des programmes canadiens de soutien aux entreprises en réponse à la pandémie mondiale de COVID-19 », Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens (13-605-X), 2023.

Le domaine des petites entreprises est le CUEC, tandis que les grandes entreprises reçoivent la plus grande part du soutien offert par la SSUC

En examinant les données selon des catégories plus détaillées de la taille de l'entreprise, la plupart des bénéficiaires de la SSUC sont des entreprises de 1 à 4 et de 5 à 19 employés. Le montant du soutien reçu sous forme de SSUC augmente généralement en fonction du nombre d'employés que compte une entreprise, ce qui reflète la corrélation positive mentionnée précédemment.

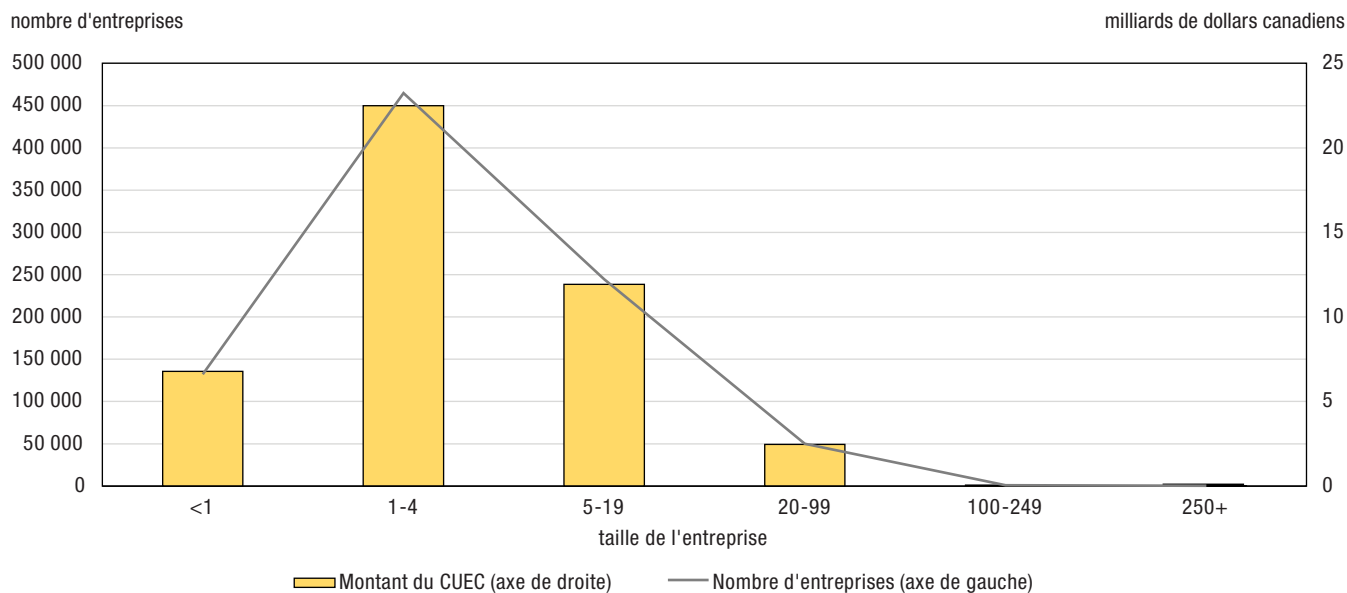
Pour le CUEC, comme c'est le cas de la SSUC, la plupart des entreprises qui reçoivent du soutien sous forme de prêts comptaient de 1 à 4 employés. Pour ce programme en particulier, le montant total reçu et le nombre de bénéficiaires sont étroitement liés. Cela reflète la structure du programme pour lequel chaque entreprise ne pouvait recevoir que 40 000 \$ ou 60 000 \$, peu importe le nombre d'employés inscrits sur la liste de paie.

Graphique 14
Montant de la SSUC reçu et nombre d'entreprises par taille d'entreprise



Source : Statistique Canada, « Statistique Canada, Une analyse des programmes canadiens de soutien aux entreprises en réponse à la pandémie mondiale de COVID-19 », Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens (13-605-X), 2023.

Graphique 15
Montant du CUEC reçu et nombre d'entreprises par taille d'entreprise



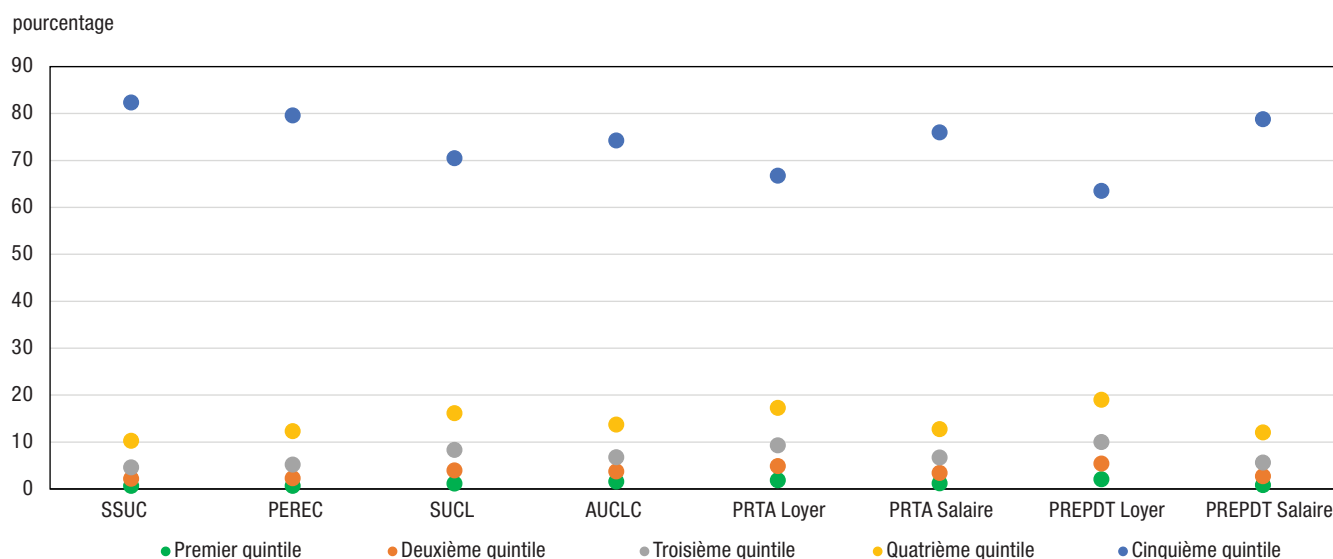
Source : Statistique Canada, « Statistique Canada, Une analyse des programmes canadiens de soutien aux entreprises en réponse à la pandémie mondiale de COVID-19 », Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens (13-605-X), 2023.

Analyse de la répartition par quintile : les entreprises qui se situent dans la tranche supérieure de 20 % (sur la base du montant total des réclamations) reçoivent la majeure partie du soutien

Si l'on classe toutes les entreprises selon le montant de soutien total qu'elles ont reçu et qu'on les répartit dans cinq groupes comptant un nombre égal d'entreprises, la répartition par quintile dans l'ensemble des programmes (sauf le CUEC et le CUGE) montre que les entreprises qui se situent dans la tranche supérieure de 20 % (le cinquième quintile) ont reçu au moins 60 % des montants de soutien totaux (graphique 16). Ce pourcentage dépasse 80 %

pour la SSUC, ce qui est supérieur au même quintile parmi les autres programmes. En ce qui concerne la SSUC, près de 90 % des grandes entreprises se trouvent dans le quintile supérieur et représentent près de la totalité (99,9 %) du soutien reçu dans ce quintile. Conformément à l'analyse précédente, les demandes de SSUC sont fortement liées au nombre d'employés. Par conséquent, la plupart des grandes entreprises sont classées dans le quintile supérieur. Bien qu'il y ait encore environ 10 % des grandes entreprises dans les autres quintiles, elles ne représentaient que 0,1 % des montants totaux reçus. En particulier, environ 2 % des grandes entreprises se trouvent dans le quintile inférieur où, en moyenne, elles reçoivent un montant disproportionnellement inférieur à celui de leurs contreparties des 20 % de la tranche supérieure. Cela peut indiquer que parmi les grandes entreprises des quintiles inférieurs, certaines n'ont pas connu une baisse de revenus aussi importante et se sont donc qualifiées pour des montants de subvention plus faibles.

Graphique 16
Répartition par quintile du montant du programme



Source : Statistique Canada, « Statistique Canada, Une analyse des programmes canadiens de soutien aux entreprises en réponse à la pandémie mondiale de COVID-19 », Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens (13-605-X), 2023.

Prochaines étapes

Dans l'ensemble, les mesures de soutien aux entreprises pendant la COVID-19 ont été importantes sur le plan de la taille et de la portée, la participation à de nombreux programmes étant très répandue dans l'ensemble des industries et des entreprises, peu importe leur taille. En termes de secteurs, les sociétés non financières ont été les principaux bénéficiaires, tandis qu'au sein de ce secteur, les entreprises classées dans l'industrie des services d'hébergement et de restauration ont été des bénéficiaires importants en termes de nombre de programmes de soutien. Ces programmes étant terminés, il reste du travail à faire pour analyser d'autres caractéristiques d'entreprise et les résultats à moyen terme des participants aux programmes de soutien. Cela peut aider à révéler d'autres renseignements sur l'efficacité de ces programmes pour favoriser une reprise de l'activité économique à mesure que la situation s'améliore, tout en soulignant les changements structurels des entreprises et des industries qui peuvent s'être produits en raison de cet événement important.

Une version préliminaire des données sur les MCSEC_{EJ}, sur laquelle repose la présente analyse, pourra être disponible à l'avenir, tout comme un guide sur les méthodologies et les sources de données utilisées.